

CONTRAT DE LOCATION EN MEUBLÉ SAISONNIER

Madame, Monsieur. Suite à votre demande, je vous adresse le présent contrat de location dont 1 exemplaire est à me retourner (par courrier ou mail) revêtu de votre signature et accompagné du montant de l'acompte (virement ou courrier). En espérant avoir le plaisir de vous accueillir prochainement, recevez mes sincères salutations.

Report contrat du 28/08/2020

Entre la société : siège social SAS WAO

1 Route de Nouart 08240 Fossé France

Courriel: contact@gites-wao.fr Site internet: http://www.gites-wao.fr Tel:+33 (0)3.24.30.08.95 IBAN: FR76 1020 6084 0398 3877 2925 093

BIC: AGRIFRPP802

TITULAIRE: SAS WAO CREDIT AGRICOLE DU NORD EST 08240

Buzancy

Et le locataire :

Qualité: Association

Prénom et Nom : FOCANT Géraldine Choeur d'enfants du Hainaut

10 allée Arthur Masson CP & Ville : 1400 NIVELLES

Pays : Belgique

Téléphone : +32478292698
Courriel : gg.focant@gmail.com

Pour la taxe de Séjour nombre de personnes :

Taxables: 8 Non taxables: 32

CONDITIONS DE LOCATION

Désignation des lieux et descriptif du logement

Il est convenu d'une location meublée type F13 se trouvant à l'adresse suivante Gîte Petit Nay 81 route de Stenay 08240 Nouart

Principales caractéristiques :

Chauffage: Chaudière à bois, feu à l'âtre, électricité

Le locataire à la jouissance d'un terrain autour du domaine et d'un étang. La baignade dans cet étang est interdite. Un grand parking permet de stationner les voitures. Pendant la durée du séjour, le locataire à la jouissance d'un SPA, d'une cabine infra rouge ainsi qu'un espace comportant table de ping pong, trampoline, aire de jeu.

Nombre de couchages dans les chambres au nombre de 12 : 50 personnes

Nombre de pièces : 13 + 1 salle de réunion + 1 salle de jeux

Surface habitable: 720m²

Situation du logement dans la localité :

Le logement est à l'écart du village à 600m. (En fonction de votre heure d'arrivée, il est préférable de vous approvisionner sur votre parcours pour éviter de faire des km inutilement)

Distance des principaux sites touristiques et services :

Lac de Bairon	26km	Karting Douzy	35km	Frontière Belge	50km	Frontière du Luxembourg	100km
Restaurants	Liste au gîte	Plan d'eau Buzancy	8km	Forêt	1km	Proxi Buzancy	8km
Centre commercial	14km	Médecin pharmacie	8km	Hôpital Vouziers	29km	Hôpital Sedan	44km
Boulangerie Mansart	8km						

Description du logement :

Vous trouverez le détail des couchages en téléchargement sur notre site (gites-wao.fr/onglet du gîte/Intérieur/Description des chambres).

Les descriptifs de ce contrat tiennent lieu d'inventaire. Tout manquement à cette liste sera à nous signaler rapidement. Le logement est équipé de vaisselle, mobilier intérieur et extérieur, ustensiles de nettoyage. Nous ne fournissons pas le linge de maison, ni les serviettes de toilette.

Exposition: sud Vue: campagne

Agencement de la cuisine :

☑ Evier deux bacs ☑ 2 lave vaisselle ☑ Réfrigérateur ☑ congélateur ☑ Chambre froide ☑ Plaques induction ☑ Four Ⅲ Four micro ondes

© 2 Cafetières à filtre © 1 senseo © 1 bouilloire © 1 Grille pain © 1 Autocuiseur © 5 Services à raclette 6 personnes © 4 Services à fondue © 3 croque Monsieurs © 1 gaufrier © 1 plancha © 1 rapeur trancheur © 1 mixeur plongeant © 1 batteur à fouet © 1 essoreuse à salade

La vaisselle et les ustensiles sont suffisants pour une cinquantaine de personnes, les produits de nettoyage sont fournis.

Equipements sanitaires :

€ 12 Lavabos € 11 WC € 7 Douches € 3 baignoires € 1 baignoire bébé € 2 radiateurs d'appoint dont 1 soufflant € 1 évier 1 bac Linge :

€ 12 lits 2 personnes avec chacun 1 alèse, 1 plaid, 1 couette et 2 oreillers avec housse de protection

E Pour les descriptions ci-dessus, le linge de lit est fourni (taies d'oreillers, housse de couette, draps housses pour lits 90 cm et draps plats pour lits 140 cm)

⊈ 4 lits bébé avec matelas, couette et oreiller

Divers :

🖸 2 smarts Télévision avec télécommande 💆 2 barres de son avec télécommande 💆 1 WII 4 manettes 💆 1 Fer à repasser 💆 1 Aspirateur dyson

Salon de jardin Barbecue Lave linge Sèche linge 4 chaises hautes bébé 4 transats 1 matelas à langer Billard Baby foot

€ 2 téléphones € 1 Amplificateur WI FI € 1 sèche cheveux € 2 rallonges multiprises grises € décoration diverses, cadres, 7 vases, livres, jeux

☑ Animaux domestiques acceptés avec supplément de 3€ par jour

Durée de la location

La présente location est consentie et acceptée pour une durée de : 2 nuitées

Elle commence le vendredi 27 août 2021 à partir de 17h et se terminera le dimanche 29 août 2021 au plus tard à 17h

Elle ne pourra en aucun cas être prorogée, sauf accord écrit et préalable du propriétaire.

Pour nous permettre de nous organiser, (le gîte est à 4 km de l'habitation principale du propriétaire), vous devez nous avertir quelques jours à l'avance de votre heure d'arrivée (par mail ou téléphone).

Prix (en Euros)

La présente location saisonnière a lieu moyennant la somme de (minimum fixe de base) 960,00€ Nombre: 25 500,00€ Tarif par personne supplémentaire au-delà du minimum fixe : 10,00 € par nuit et par personne

Il comprend les charges (télévision, eau, électricité), le ménage et la fourniture des draps et taies

Supplément par animal 3 € par jour. Nombre: 0 0,00€ 0,00 € Forfait lits faits à l'arrivée : 6.00 €/personne Taxes diverses calculées sur Nbre de personnes de + de 18 ans : 8 Nbre nuitées : 2 12,00 €

> 1 472,00 € Soit la somme de

Caution de

Réglement à transmettre avec votre contrat signé (selon les modalités ci-après) à titre d'acompte :

soit par virement (IBAN dans partie société), ou chèque à l'ordre de SAS WAO, ou chèques vacances (envoi au siège social) acompte reçu le 24/04/2020 solde à régler à votre arrivée : Nous demandons un envoi en recommandé uniquement pour les chèques vacances. 1 034,00 €

438.00 €

La réservation deviendra effective dès lors que le locataire aura retourné un exemplaire daté et signé du présent contrat avant le 04/05/2020 accompagné du chèque. Au-delà de cette date, la réservation sera caduque et le propriétaire disposera librement du logement.

Assurances

Le locataire doit vérifier si son contrat d'habitation principale prévoit l'extension villégiature en responsabilité civile. Dans l'hypothèse contraire, il peut intervenir auprès de sa compagnie d'assurance et réclamer l'extension de la garantie pour la période de la location, ou bien souscrire un contrat particulier au titre des clauses villégiature. Derrière le gîte se trouve un ruisseau et un étang, par mesure de sécurité, Les enfants devront toujours être accompagnés d'un adulte et le propriétaire ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des accidents qui pourraient y survenir.

De même pour l'aire de jeu du gîte, les enfants qui l'utilisent doivent être sous la surveillance des parents.

Etat des lieux et inventaire

Le document pour l'état des lieux se trouve dans le cahier d'explication du gîte. Ce contrat fait office d'inventaire.

Après votre séjour un scan de la caution détruite vous sera transmis par courriel, sauf en cas de dégâts.

Pour éviter toute contestation le locataire voudra bien contrôler et signaler toute anomalie dans les 24 heures. Passé ce délai, les biens loués seront considérés comme exempts de dommages à l'entrée du locataire. Celui-ci sera responsable de toute détérioration ou perte pouvant survenir à ce mobilier ainsi qu'aux divers matériels de l'espace piscine et détente.

Jouissance des lieux

Le locataire entretiendra les lieux loués et les rendra en bon état de propreté. Il veillera à ce que la tranquillité du voisinage ne soit pas troublée. La sous location est interdite au preneur, même à titre gratuit, sous peine de résiliation du contrat.

L'installation de tentes ou le stationnement de caravanes sur le terrain de la propriété louée est interdit, sauf accord préalable du propriétaire. L'utilisateur s'engage à ne pas utiliser le service WI-FI à des fins illicites, interdites ou illégales (entre autres respect de la loi Hadopi). Le loueur, à la demande de tiers et/ou de toute autorité compétente, se réserve le droit de suspendre temporairement ou de manière définitive toute utilisation du service sans que sa responsabilité ne puisse être recherchée et sans que l'utilisateur ne puisse revendiguer une quelconque indemnisation ou réparation. En aucun cas le loueur ne peut être tenue de réparer les préjudices directs et/ou indirects subis du fait de l'utilisation du service par l'utilisateur, ce dernier reconnaissant que le loueur ne peut pas être responsable des contenus auquel accède l'utilisateur et que l'accessibilité aux contenus et services n'est pas garantie et peut être suspendue sans préavis.

Clause résolutoire

A défaut de paiement aux échéances fixées ou en cas d'inexécution d'une des clauses du présent engagement et cinq jours francs après une simple sommation par lettre recommandée restée infructueuse, le présent contrat sera immédiatement résilié et le bailleur pourra se prévaloir de l'article 1590 du Code civil pour conserver les acomptes versés à titre des premiers dommages-intérêts

Annulation

La signature du contrat engage les deux parties de façon définitive. Si le locataire renonce à la location 60 jours avant l'arrivée, l'acompte est remboursé. Entre 1 jour et 60 jours si nous réussissons à relouer, l'acompte est également remboursé. Sinon l'acompte est perdu

Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, le propriétaire et le locataire font élection de domicile dans leurs domiciles respectifs. Toutefois en cas de litige, le tribunal des lieux loués sera seul compétent.

Fait en deux exemplaires à Fossé le 24/04/2020 Signature du propriétaire,



J'ai pris connaissance des conditions de location ci-dessus Date:

Signature du locataire (précédé de la mention lu et approuvé)

VOS INITIALES